



Communiqué de presse

Le 30 septembre 2019

Dernier jour de tournage à Maïche de « L'Enfant rêvé » Stationnement et circulation perturbés en centre-ville

L'équipe du film « L'Enfant rêvé » de Raphaël Jacoulot investira le centre-ville le jeudi 3 octobre pour terminer le tournage des séquences maïchoises. En effet, les scènes à venir se déroulent rue du Général de Gaulle. Il est donc nécessaire de mettre en place une déviation du centre-ville comme cela se pratique notamment lors de la Braderie.

A cette occasion, le stationnement et la circulation dans les rues impactées seront réglementés afin de permettre le bon déroulement des opérations et permettre aux comédiens et techniciens de travailler dans des conditions optimales.



La Société de Production du film veillera à limiter au maximum les désagréments que vivront les riverains et les usagers des services et commerces situés dans le périmètre du tournage. L'accès piétons aux commerces sera toutefois possible pendant cette journée de tournage.

Il sera bien évidemment possible pour les véhicules de secours et assistance aux victimes, mais aussi pour les personnes à mobilité réduite, les riverains et les demandes spéciales qui seront examinées au cas par cas sur place.

A noter qu'il y aura également un cours temps de tournage rue de l'Helvétie. Mais cette opération ne nécessite pas de mise en place de réglementation particulière. Il s'agira juste de bloquer la circulation au moment du tournage de

la scène qui devrait se réaliser en très peu de temps. L'accès notamment au laboratoire d'analyses médicales sera possible.

La société TS Productions et Monsieur le Maire mesurent complètement la difficulté de concilier les exigences du tournage avec l'accès aux commerces du centre-ville. Ils souhaitent néanmoins être rassurants en la matière et rappellent que tout sera mis en œuvre pour faciliter les accès. Ils s'excusent par avance pour les perturbations de circulation et de stationnement à venir et remercient chacun d'entre vous pour sa compréhension.

Contact Presse
Service Communication – Mairie de Maîche
03 81 64 03 01